



**Soutien à différentes actions dans le
domaine de l'animation économique**

Rapport n° CP/2012/584

Service gestionnaire :

Service développement économique et touristique - Cellule entreprises et territoires

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la Commission Permanente du Conseil Général une participation financière à diverses actions menées dans le domaine de l'animation économique.

FOND'ACTION ALSACE - Demande de subvention 2012

Depuis 1985, la « Fondation Alsace » s'est fixé pour objectif de faire connaître et récompenser des alsaciens et des alsaciennes, de naissance ou de cœur, qui par leurs initiatives ou leur savoir-faire symbolisent le dynamisme et le rayonnement de l'Alsace en France et à l'étranger.

Depuis le 1^{er} février 2007, « Fondation Alsace » est devenue « Fond'Action Alsace » pour se conformer aux nouvelles dispositions législatives concernant les fondations. Cette nouvelle appellation entend marquer encore davantage la volonté de l'association de poursuivre, en profondeur, une action dynamique et forte.

L'activité principale de l'association, présidée depuis 2005 par M. Alain HOWILLER, réside dans l'organisation annuelle de la remise des prix de la fondation (Prix d'Honneur, Prix Entreprise, Prix Guy Ourisson en remplacement du prix spécial du jury, Prix d'Encouragement).

Ceux-ci seront remis lors d'une cérémonie qui se tiendra le 26 octobre 2012 au CREF à COLMAR. Cette cérémonie annuelle de « Remise des Trophées » vise à distinguer les talents régionaux.

Outre la remise des prix, l'association gère en interne le contenu de son site internet (www.fondation-alsace.com) qui est en voie de refonte pour le rendre plus attractif ; elle édite deux fois par an la lettre d'information « INF'ALSACE » envoyée désormais essentiellement par courriel. L'association a créé en 2011 le « Réseau des Talents d'Alsace », structure souple de contact, d'entraide, d'échange et de valorisation destinée aux lauréats.

Le budget prévisionnel pour 2012 a été établi en fonction de dépenses s'élevant à environ 96 700 € (contre 114 415 € en 2011), il est équilibré par des recettes telles qu'elles avaient été obtenues en 2011, soit :

Collectivités (6.000 € du CG 67, 6.000 € du CG 68 et 7.500 € de la Région Alsace)	19.500 €
Partenaires (mécénat privé)	58.000 €
Cotisations	18.000 €
Divers	1 250 €
TOTAL	96 750 €

Le Département aide l'association depuis 2003. En 2008, 2009, 2010 et 2011, cette aide a représenté chaque année 6.000 €. Ce même montant a été inscrit au budget primitif pour 2012.

La Commission de l'Economie, de l'Emploi et du Tourisme, réunie le 21 juin 2012, s'est prononcée favorablement sur ce dossier.

En cas d'accord, les crédits nécessaires seraient imputables sur la ligne budgétaire dont la situation est donnée ci-dessous :

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
17593	65-6574-91	35 000,00 €	17 500,00 €	6 000,00 €

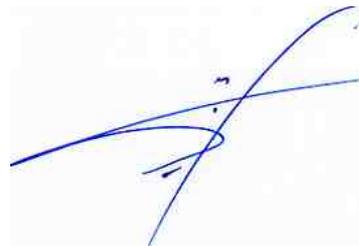
Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer à l'Association "Fond'action Alsace" une subvention de fonctionnement de 6 000 € pour 2012.

Le versement de cette subvention interviendra sur présentation de l'état des dépenses certifiées conformes.

Strasbourg, le 20/08/12

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL